

Rapport d'Activities 2012

Rapport sur les activités de l'année 2011

vinyl 
COMMITTED TO
SUSTAINABLE DEVELOPMENT

Table des Matières

- 03 Temps Forts 2011**
- 04 Gestion et Suivi**
 - 04 Conseil d'Administration
 - 04 Comité de Suivi
- 05 Avant-Propos**
- 06 Défis et Réalisations de l'Engagement Volontaire**
 - 07 Défi 1
 - 11 Défi 2
 - 13 Défi 3
 - 15 Défi 4
 - 17 Défi 5
 - 20 Partenaires de VinylPlus
- 21 Rapport Financier**
- 22 Attestations de Contrôle**
 - 22 Certification de Dépenses par KMPG
 - 23 Certification des Tonnages par KMPG
 - 24 Attestation de Vérification Indépendante SGS
- 25 Attestation de "The Natural Step"**
- 26 Annexe 1 – Glossaire**
- 27 Industrie du PVC**

VinylPlus s'articule autour de cinq engagements qui visent à atteindre : des taux plus élevés de recyclage du PVC et le développement de technologies de recyclage innovantes, la gestion d'éventuels problèmes d'émissions de substances organochlorées ; une utilisation responsable des additifs, l'amélioration de l'efficacité énergétique et l'utilisation d'énergies et de matières premières renouvelables dans la production de PVC et une plus grande sensibilisation au développement durable dans toute la chaîne de valeur du PVC. Le nouvel Engagement Volontaire a été officiellement signé lors de l'Assemblée Générale de VinylPlus de 2011 qui a eu lieu à Bruxelles le 22 juin 2011.

Economie circulaire

257 084 tonnes de déchets de PVC de post-consommation ont été recyclées en 2011. Pour atteindre l'objectif exigeant de 800 000 tonnes/an recyclées d'ici 2020, Recovinyl va mettre au point un nouveau concept de fonctionnement visant à stimuler

Utilisation responsable des additifs

L'utilisation de stabilisants au plomb a diminué de 71,4 % dans l'UE-27 par rapport à 2007, et ces derniers devraient être intégralement remplacés d'ici 2015. Les données de 2011 sur la consommation de plastifiants en Europe confirment le glissement progressif des phtalates à faible poids moléculaire classés au profit des non-classés à haut poids moléculaire. Un groupe ad hoc sur les additifs a été créé début 2011.

Utilisation durable de l'énergie

En octobre 2011, VinylPlus a créé le Groupe de travail sur l'efficacité énergétique et a décidé d'organiser ses travaux par secteurs industriels en vue de mieux analyser la consommation d'énergie spécifique et de définir des objectifs de réduction ad hoc. Un Groupe de travail sur les matériaux renouvelables a été créé en décembre 2011 afin d'examiner la possibilité d'augmenter l'utilisation des

Temps Forts de 2011

VinylPlus est le nouvel Engagement Volontaire décennal de l'Industrie Européenne du PVC. Capitalisant sur les réalisations du programme Vinyl 2010, il met en œuvre les étapes majeures suivantes pour relever les défis du développement durable pour le PVC et il établit un cadre à long terme pour la poursuite du développement pérenne de cette filière. Le programme couvre l'UE-27 plus la Norvège et la Suisse.

un nouveau marché «demandeur» dynamique pour les recyclats de PVC. Par ailleurs, les technologies Vinyloop®/Texyloop® ont confirmé leurs excellentes performances. La présence « d'additifs historiques » est l'une des principales priorités de l'Engagement Volontaire de VinylPlus et l'industrie travaille en étroite collaboration avec des organismes de surveillance sur cette question. En 2011, le « Comité sur l'économie circulaire » a travaillé sur la définition du « PVC recyclé » et sur les objectifs du programme fondés sur une enquête et des discussions avec les principaux secteurs de la transformation.

Émissions organochlorées

L'Industrie Européenne du PVC s'est engagée à répondre aux inquiétudes liées aux organochlorés soulevées par ses parties prenantes. Dans le droit fil de cet objectif, un atelier spécifique incluant des parties prenantes externes est prévu en 2012. Un nouvel audit sur les Chartes sectorielles ECVM sera réalisé en 2012. Aucun accident dû à des émanations de CVM pendant le transport ne s'est produit en 2011.

matières premières renouvelables, si elles sont durables, tout au long de la chaîne de valeur du PVC.

Sensibilisation au développement durable

En 2011, VinylPlus a poursuivi ses efforts en matière de communication transparente et ouverte auprès de tous ses interlocuteurs. Un Groupe de travail Label et Certification a été instauré en janvier 2011 dans le but de définir les critères attachés au certificat d'adhésion et de recommander une approche pour la mise en place d'un label produit. Le Comité de Suivi VinylPlus a été créé en bonne et due forme au second semestre 2011. La majorité de ses membres sont des parties prenantes externes issues de la Commission Européenne et du Parlement Européen, de groupes de consommateurs, d'académies et de syndicats.

Direction et Suivi

Conseil d'Administration

VinylPlus est dirigée par un vaste Conseil représentant tous les secteurs de l'Industrie Européenne du PVC.

Members

M. David Clark – EuPC (secteur PVC souple)

M. Alexandre Dangis – EuPC

Dr. Brigitte Dero – Délégué Général Adjoint (ECVM 2010)*

M. Filipe Constant – Président (ECVM 2010)**

M. Joachim Eckstein – Vice-Président (EuPC)

Dr. Josef Ertl – Président (ECVM 2010)***

M. Andreas Hartleif – EuPC (secteur PVC rigide)

M. Rainer Grasmück – Trésorier (ESPA)

M. Michael Kundel – EuPC (secteur PVC souple)

Dr. Helmuth Leitner – Délégué Général Adjoint (ECVM 2010)****

Dr. Ettore Nanni – ESPA

M. Ashley Reed – ECVM 2010*****

M. Chris Tane – ECVM 2010*****

M. Hans Telgen – EuPC (secteur PVC rigide)

*Depuis décembre 2011 ; représentant ESPA jusqu'en décembre 2011
**Président depuis octobre 2011
***Président jusqu'en octobre 2011

****Jusqu'en février 2012
*****Jusqu'en décembre 2011
*****Depuis décembre 2011

Comité de Suivi

Le Comité de Suivi a pour objectif de superviser la mise en place de l'Engagement Volontaire VinylPlus, en se portant garant de la transparence et de l'obligation de rendre des comptes. Il joue un rôle précieux en incitant l'industrie à être à la hauteur de nouveaux défis dans le développement durable. Présidé par le professeur Alfons Buekens de l'Université Libre de Bruxelles, le Comité de Suivi est composé de représentants de la Commission Européenne, du Parlement Européen, de syndicats, d'associations de consommateurs et de l'Industrie Européenne du PVC.

Membres

Mme. Soledad Blanco – Direction-Générale Environnement, Commission Européenne

Prof. Alfons Buekens – VUB¹, Président du Comité de Suivi

M. Gwenole Cozigou – Direction-Générale Entreprise et Industrie, Commission Européenne

M. Filipe Constant – Président de VinylPlus

M. Alexandre Dangis – Membre du Conseil d'Administration de VinylPlus

Dr. Brigitte Dero – Délégué Général Adjoint de VinylPlus*

M. Joachim Eckstein – Vice-Président de VinylPlus

M. Rainer Grasmück – Trésorier de VinylPlus

M. Sajjad Karim – Député Européen

Dr. Helmuth Leitner – Délégué Général Adjoint de VinylPlus**

Dr. Godelieve Quisthoudt-Rowohl – Député Européen

M. Jorma Rusanen – Secrétaire Politique, EMCEF²

M. Carlos Sánchez-Reyes de Palacio – Président de l'OCU³, Président de la Commission sur les Politiques Sectorielles et l'Environnement, CES⁴

¹VUB: Vrije Universiteit Brussel (Université Libre de Bruxelles – www.vub.ac.be)
²EMCEF: Fédération Européenne Ouvrière des Mines, de la Chimie et de l'Énergie (www.emcef.org)

³OCU: Organización de Consumidores y Usuarios (Organisation Espagnole de Consommateurs et d'Utilisateurs – www.ocu.org)

⁴CES: Consejo Económico y Social de España (Conseil Economique et Social Espagnol – www.ces.es)

*Depuis février 2012 ; membre du Conseil de VinylPlus jusqu'en février 2012
**Jusqu'en février 2012

VinylPlus a commencé un magnifique voyage ! Il est enfin devenu réalité ; une réalité faite par les hommes, avec les hommes et pour les hommes. Un programme de développement durable solide qui s'est construit sur dix années de défis et de réussites avec Vinyl 2010.

VinylPlus est le nouvel Engagement Volontaire décennal de l'Industrie Européenne du PVC. Il a été conçu dans un processus ouvert de dialogue intense avec toutes les parties prenantes et se traduit dans cinq défis concrets reposant sur les Conditions du système de The Natural Step pour une

VinylPlus allie créativité et innovation technologique, responsabilité sociale et prospérité économique, protection de l'environnement et utilisation efficace des ressources. Pour que cet équilibre fonctionne, il est extrêmement important que l'ensemble de la chaîne de valeur du PVC



Avant-Propos

du Président de VinylPlus

société durable. Le champ d'application de VinylPlus est plus large que celui de Vinyl 2010, avec l'introduction de nouveaux domaines de travail tels que l'énergie et l'utilisation efficace des ressources, le changement climatique et la sensibilisation au développement durable, et couvre tous les flux de déchets de PVC, y compris l'automobile, les câbles électriques & électroniques et l'emballage. Sa portée géographique s'agrandit en ajoutant la Norvège et la Suisse à l'UE-27 avec un objectif clair d'engagement au niveau mondial.

Dans ce premier rapport annuel de VinylPlus, figurent nos défis et les progrès réalisés jusqu'à présent. De plus amples informations techniques sont publiées sur notre portail internet www.vinylplus.eu, où un outil de suivi en ligne permet aux visiteurs de suivre notre parcours vers les objectifs fixés.

comprend la valeur de cet engagement et apporte son soutien à VinylPlus.

Mais il est également important que les parties prenantes externes comme par exemple les responsables des marchés publics et les prescripteurs techniques reconnaissent la valeur d'un PVC de plus en plus « durable ».

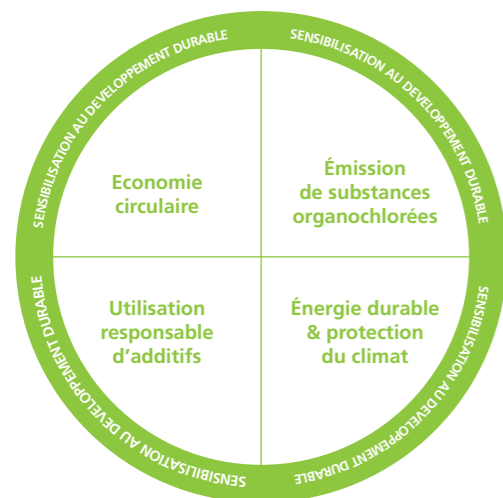
Pour notre part, nous vous garantissons que nous ferons le maximum d'efforts pour conduire l'Industrie du PVC dans la nouvelle ère d'une économie plus verte.

Filipe Constant, Chairman of VinylPlus

Engagement Volontaire, Défis et Réalisations

En élaborant le nouveau programme VinylPlus, l'industrie a choisi de travailler dans un processus ouvert de dialogue intense avec les parties prenantes, y compris avec les différents secteurs de l'industrie, les ONG, les autorités de régulation, les représentants de la société civile et les utilisateurs finaux. Dans la logique de l'engagement de l'Industrie Européenne du PVC, cinq défis clé doivent être relevés afin de garantir un avenir pérenne au PVC, en harmonie avec l'évolution d'une société qui tend à être plus durable.

Les quatre premiers défis du programme VinylPlus concernent la production et l'utilisation du PVC tout au long de la chaîne de valeur, tandis que le cinquième défi porte sur la nécessité d'une plus grande sensibilisation au développement durable et sur l'instauration d'un dialogue avec toutes les parties prenantes. Chacun de ces défis repose sur les Conditions du système de TNS (The Natural Step www.naturalstep.org) pour une société durable.



VinylPlus s'est engagé dans les principes directeurs suivants : **Action volontaire** – continuer à relever les défis du PVC en matière de développement durable de façon proactive.

Objectifs mesurables et dates butoir

Amélioration continue – toujours accepter que la démarche vers le développement durable nécessite une évaluation et un apprentissage constants.

Collaboration – manière de travailler ensemble au sein de l'industrie pour trouver des solutions qu'un seul acteur ne peut mettre en place, et toucher un groupe de parties prenantes beaucoup plus large.

Transparence – ouvrir, partager et reconnaître l'écart entre là où nous sommes maintenant et là où nous voulons être.

Rigueur scientifique et recherche – s'assurer que les technologies, les processus de fabrication et les matériaux sont évalués suivant des principes de développement durable forts et fondés scientifiquement.

Dialogue – susciter plus de débats avec des contacts externes et tous ceux qui ont quelque chose à dire au sujet du PVC, dans un état d'esprit ouvert et attentif.

Responsabilité – personne d'autre que l'industrie elle-même ne va défendre la place du PVC dans un avenir durable.

Viser la prospérité des entreprises – nous avons besoin d'entreprises prospères dans toute la chaîne de valeur du PVC – cela signifie obtenir un retour sur investissement acceptable et être compétitif ; tout en visant la voie vers le développement durable.

Priorité à l'innovation durable – la recherche, la conception et l'innovation ne devraient avoir d'autre objectif que d'améliorer le potentiel de durabilité du PVC notamment sa compétitivité sur les marchés et aussi de s'élever ouvertement contre les composants, matériaux et pratiques qui entrent en contradiction avec les principes du développement durable.

Ce rapport est un résumé des progrès et réalisations de VinylPlus en 2011 dans le cadre de chacun des cinq défis. Pour une description plus détaillée des projets et des activités, veuillez consulter : www.vinylplus.eu



Défi 1

257 084

TONNES RECYCLÉES

Malgré des conditions de marché défavorables et le ralentissement du secteur de la construction, la consolidation des dispositifs de collecte et de recyclage a permis de limiter les pertes des volumes recyclés par rapport à 2010.

Economie circulaire :

Nous allons œuvrer à une gestion encore plus efficace et contrôlée du PVC tout au long de son cycle de vie.

Objectifs

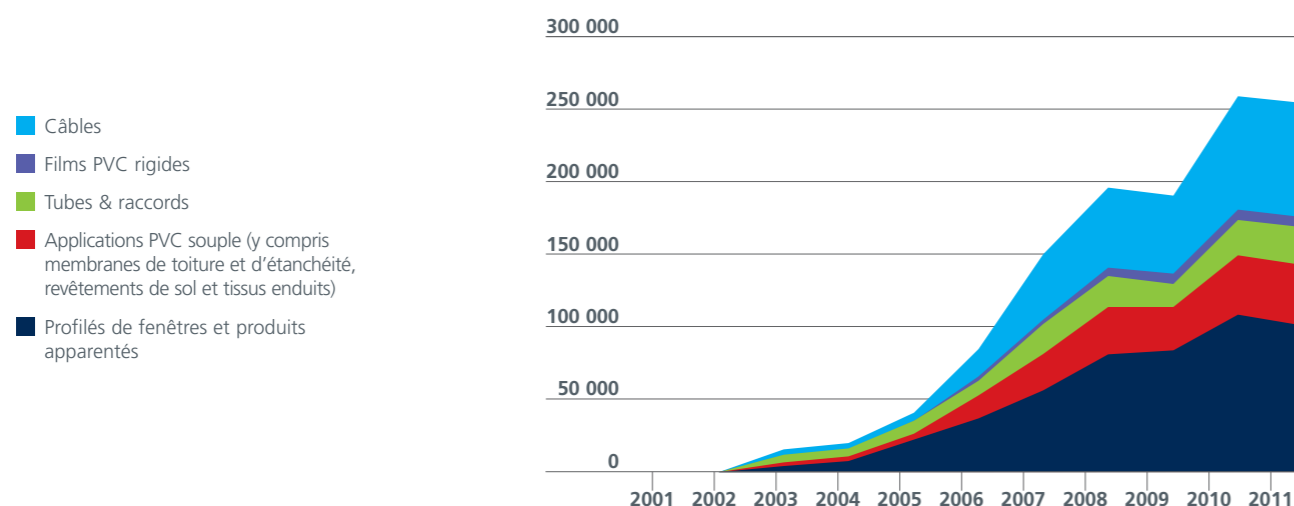
1 - Recycler 800 000 tonnes/an de PVC d'ici 2020.

2 - Définitions exactes et méthodologie de reporting disponibles d'ici la fin 2011.

3 - Développer et exploiter des technologies innovantes pour recycler, d'ici 2020, 100 000 tonnes/an de produits en PVC difficiles à recycler (dans le cadre de l'objectif global de recyclage des 800 000 tonnes/an).

4 - Traiter la question des « additifs historiques » et rédiger un rapport sur l'état d'avancement des travaux dans chaque rapport d'avancement annuel VinylPlus.

Déchets de PVC recyclés dans le cadre de Vinyl 2010 et de VinylPlus (tonnes)



Objectif de recyclage

Recycler le PVC est vital si l'on veut garantir un avenir durable au PVC. VinylPlus s'est donné comme but de réaliser un bond en avant dans les taux de recyclage, jusqu'à 800 000 tonnes/an d'ici 2020, couvrant tous les flux de déchets de PVC, qu'ils soient ou non dans le champ des directives de l'UE. 100 000 tonnes/an seront recyclées grâce à des technologies innovantes.

Recovinyl

Recovinyl (www.recovinyl.com) est l'organisation créée pour faciliter le développement de la collecte et du recyclage des déchets de PVC. Recovinyl a progressivement intégré les diverses initiatives de collecte et de recyclage qui étaient auparavant gérées par les programmes sectoriels de EuPC.

En 2011, Recovinyl a été actif dans 16 pays européens, avec un volume recyclé enregistré de 253 086 tonnes de déchets de PVC de post-consommation. (Pour plus d'informations Cf. www.vinylplus.eu)

Dans le cadre du nouvel Engagement Volontaire, Recovinyl jouera un rôle prépondérant en garantissant, d'ici 2020, la collecte, le recyclage et l'utilisation dans des nouveaux produits de 800 000 tonnes de PVC par an. Pour atteindre ce difficile objectif, Recovinyl devra adopter un nouvel état d'esprit.

2011 a donc été l'année de la transition, avec le développement d'un nouveau concept de fonctionnement pour stimuler un nouveau marché «demandeur» dynamique

pour les recyclats de PVC, en intégrant les transformateurs et les recycleurs dans un système de certification innovant qui, à partir de maintenant, couvrira également les flux de déchets réglementés (automobile, électriques & électroniques et emballage).

Pour être certifiés, les recycleurs doivent s'engager à produire des volumes de qualité constante, à fournir des Fiches de Données de Sécurité conformes au règlement REACH et garantir une transparence totale (origine, application et contenu recyclé). Les transformateurs certifiés quant à eux, devront rendre compte de sources extérieures certifiées de PVC recyclé.

À long terme, ce système devrait apporter des avantages aussi bien aux recycleurs qu'aux transformateurs certifiés :

- Les transformateurs seront en mesure de prouver que des matériaux recyclés sont utilisés dans leurs produits.
- Les transformateurs auront plus facilement accès à de plus gros volumes de recyclats de meilleure qualité.
- Le professionnalisme des recycleurs se développera conformément aux exigences réglementaires de plus en plus nombreuses comme par exemple celles de REACH.
- Les transformateurs et les recycleurs pourront bénéficier de mesures incitatives liées à la réduction de leur empreinte carbone et autres empreintes environnementales, grâce aux certifications externes de l'utilisation de matière recyclée.

Projets sectoriels de gestion des déchets PVC

En Allemagne, les dispositifs de collecte et de recyclage des fenêtres sont bien consolidés avec Rewindo⁵ tandis que

⁵Rewindo: Fenster-Recycling-Service (www.rewindo.de)

dans d'autres pays européens, des systèmes encouragés par Recovinyl sont en place. En juin 2011, la première Déclaration Environnementale Produit (EPD) pour les fenêtres et profilés en PVC a été publiée par l'EPPA⁶. Une seconde version révisée et élargie est en cours. (Pour plus d'informations www.vinylplus.eu et www.eppa-profiles.org)

L'association TEPPFA⁷ a confirmé qu'elle s'engageait à soutenir les activités de VinylPlus et de Recovinyl. Une étude effectuée en 2011 par VITO (institut de recherche technologique flamand – www.vito.be) montre que les entreprises membres de TEPPFA utilisaient 43 000 tonnes de recyclats de PVC en 2010. En conséquence, pour l'Europe, le volume, y compris les entreprises non membres, est estimé à 50 000 tonnes. En 2011, TEPPFA a publié des EPD pour ses groupes de produits les plus importants, à partir d'une étude ACV réalisée par VITO et validée par Denkstatt⁸. (Pour plus d'informations www.vinylplus.eu et www.teppfa.org)

En 2011, ESWA⁹ a recyclé 1 633 tonnes de membranes de toiture et d'étanchéité en fin de vie dans le cadre de son programme Roofcollect[®]. (Pour plus d'informations www.vinylplus.eu)

Avec 3 040 tonnes de déchets de revêtements de sol de post-consommation collectés à recycler, EPFLOOR¹⁰ a enregistré une hausse de 24,2 % en 2011 comparé à l'année précédente. EPFLOOR s'engage à accompagner les efforts conjoints de l'industrie pour le développement de la technologie de recyclage des déchets de PVC souples et mixtes. (Pour plus d'informations www.vinylplus.eu)

EPCoat¹¹ (Groupe Sectoriel Tissus Enduits PVC de EuPC) a recyclé 3 000 tonnes de tissus enduits PVC de post-consommation (incluses dans les volumes de Recovinyl) dans le cadre de son programme de collecte et de recyclage IVK de l'année 2011. (Pour plus d'informations www.vinylplus.eu)

ERPA¹²-CIFRA¹³: en 2011, CIFRA a recyclé 250 tonnes de déchets PVC/PE post-consommation, sans parler des 2 200 tonnes de films rigides PVC recyclés dans des structures modulaires ultra légères (GEOLight[™]). Si l'on rajoute les volumes recyclés dans le cadre de Recovinyl, on obtient un total de 3 000 tonnes de films rigides PVC qui ont été recyclés par ERPA-CIFRA en 2011.

Recyclage innovant

Vinyloop[®]

Vinyloop[®] est une technologie de recyclage qui repose sur un processus physique utilisant des solvants, et produit des mélanges de R-PVC (PVC recyclé) de haute qualité. Le processus

Vinyloop[®] est en fait l'une des méthodes de recyclage les plus efficaces existant actuellement pour régénérer des structures composites contenant au moins 70 % de PVC. Jusqu'à maintenant, les méthodes de recyclage classiques n'arrivaient pas à atteindre un tel niveau de pureté dans les mélanges de PVC recyclés. Ce procédé permet au PVC d'être séparé des autres matériaux tels que les fibres de polyester, les textiles naturels, les métaux, le caoutchouc et les polyoléfines, pour n'en citer que quelques uns. Les innovations les plus récentes mises en œuvre dans l'usine ont permis d'obtenir un R-PVC d'une pureté de haut niveau, sans contaminant.

En 2011, l'usine Vinyloop[®] à Ferrare a traité 7 540 tonnes de déchets (+33 % vs. 2010). Néanmoins, deux principaux facteurs – la capacité limitée de l'usine et les coûts élevés de l'énergie et de la vapeur en Italie – ont pesé sur les résultats financiers en dépit d'une très bonne année d'activité. Cependant, les résultats d'une simulation récente, fondée sur les coûts d'énergie et de vapeur européens moyens, indiquent qu'une usine d'une capacité de 20 000 tonnes/an (potentiellement financée à travers une coopération de transformateurs et/ou d'entreprises de gestion des déchets) aurait un EBIT (résultat d'exploitation) largement positif si elle était située dans un autre pays européen.

Additifs historiques

La question des « additifs historiques » (substances dont l'utilisation dans les produits en PVC a cessé mais qui sont encore présentes dans le PVC recyclé) peut avoir des répercussions négatives sur l'utilisation des recyclats de PVC. C'est l'une des principales priorités de VinylPlus dans son Engagement Volontaire. VinylPlus aidera les organismes de réglementation à évaluer les obstacles aux efforts de recyclage, si de nouvelles restrictions devaient s'appliquer à ces substances. L'industrie devra s'assurer que ces substances sont bien utilisées dans des applications où cette utilisation est sans danger.

Stabilisants au cadmium

Les stabilisants au cadmium ont été utilisés dans plusieurs applications du PVC jusqu'à l'introduction d'un seuil de 100-ppm en 1991 (Directive 91/338/EEC, maintenant intégrée à l'Annexe XVII¹⁴ du règlement REACH) pour la plupart des applications à l'exception des profilés et des toitures.

Dans le cadre de l'Engagement Vinyl 2010, l'utilisation du cadmium a été volontairement abolie dans l'UE-15 en 2000 et dans l'UE-27 en 2007. Néanmoins, la teneur en cadmium présente dans les déchets de profilés n'atteindra son point culminant qu'entre 2015 et 2020, en raison de la longue durée de vie de ces applications.

⁶EPPA: Association Européenne des Profilés de Fenêtre et Produits de Construction Apparentés, groupe sectoriel de l'EuPC (www.eppa-profiles.org)

⁷TEPPFA: Association Européenne des Tubes et Raccords en Matière Plastique, association sectorielle de l'EuPC (www.teppfa.org)

⁸Denkstatt GmbH: Cabinet de conseil autrichien sur la durabilité (www.denkstatt.at)

⁹ESWA: Association Européenne des Fabricants de Membranes d'Etanchéité Synthétiques, association sectorielle de l'EuPC (www.eswa.be)

¹⁰EPFLOOR: Association Européenne du Revêtement de Sol en PVC, groupe sectoriel de l'EuPC (www.epfloor.eu)

¹¹EPCoat: Groupe Sectoriel Tissus Enduits PVC de l'EuPC

¹²ERPA: Association Européenne des Fabricants de Stabilisants (www.pvc-films.org)

¹³CIFRA: Calandrage Industriel Français (www.cifra.fr)

¹⁴Annexe XVII: Restrictions on the manufacture, placing on the market and use of certain dangerous substances, preparations and articles of the REACH Regulation (Restrictions relatives à la fabrication, la mise sur le marché et l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux visés dans le règlement REACH) <http://www.reach-compliance.eu/english/REACH-ME/engine/sources/reach-annexes/launch-annex17.html>



Conformément au règlement REACH, un nouveau règlement de la Commission de l'UE a été publié en 2011 (EC No 494/2011) concernant la mise sur le marché de polymères contenant du cadmium. Ce règlement intègre désormais, pour toutes les applications, l'interdiction de mise sur le marché de tout article fabriqué à partir d'une liste de polymères (dont le PVC) et dont la teneur en cadmium est supérieure à un seuil de concentration de 100 ppm. Certaines applications du PVC rigide ne sont pas concernées dès lors que le cadmium provient de déchets recyclés et que sa concentration ne dépasse pas 0,1 % de la matière plastique. Par ailleurs, il stipule qu'il est obligatoire de marquer les articles contenant du PVC recyclé.

EuPC et ECVM ont mis au point un document d'orientation intitulé « Guidance document on the implementation of the labelling obligation related to the use of recycle in PVC products in line with Regulation EU 494/2011 »¹⁵ (document d'orientation sur l'obligation d'étiqueter les produits de PVC contenant des recyclats) publié en décembre 2011.

■ Phtalates à faible poids moléculaire

Pendant l'été 2011, le Danemark a déposé une proposition de restriction de la commercialisation d'articles contenant du DEHP, BBP, DBP ou DIBP dans les applications en atmosphère confinée ou en contact avec la peau. L'UE a ouvert une consultation publique jusqu'au 16 mars 2012.

D'ici la publication de ce rapport, les producteurs de ces substances auront fourni un dossier technique complet, pendant que VinylPlus aura analysé comment ces restrictions pourraient rendre pratiquement impossible le recyclage du PVC souple pour plusieurs grandes applications, telles que les tapis de voitures ou les revêtements de sol industriels.

VinylPlus mène une enquête pour évaluer l'acceptabilité de l'utilisation des recyclats de PVC renfermant du DEHP (et dans une moindre mesure des BBP, DBP et DIBP) du point de vue des risques de santé pour l'homme.

■ Plomb

En décembre 2010, l'Agence Norvégienne pour le Climat et la Pollution a déposé une proposition visant à abolir l'utilisation de produits de consommation contenant du plomb, des composés de plomb, des paraffines chlorées à chaîne moyenne (PCCM), du pentachlorophénol (PCP) et de l'acide perfluorooctanoïque (APFO).

En août 2011, l'ECVM et l'EuPC ont envoyé une lettre conjointe à l'Agence norvégienne en soulignant l'impact préjudiciable qu'une telle interdiction aurait sur le recyclage du PVC.

En septembre 2011, VinylPlus décidait de lancer un appel d'offres pour une étude sur le plomb dans les recyclats de PVC, semblable à l'étude sur le cadmium réalisée par l'institut VITO.

■ Projet SDS-R

Pour aider les recycleurs à respecter les exigences du règlement REACH, l'EuPC et l'EuPR¹⁶ ont élaboré une base de données en ligne de polymères et d'applications, où les recycleurs peuvent saisir des informations de base (statistiques ou analytiques) pour obtenir les Fiches de Données de Sécurité spécifiques requises pour les recyclats (FDS-R).

Le site Web (www.sdsrtool.eu) est entré en fonction en novembre 2010. La version 2.0 de la FDS-R en sept langues a été lancée en avril 2011 avec une version mise à jour en 13 langues qui devrait être disponible au cours du deuxième trimestre 2012.

Des mises à jour régulières des FDS-R seront nécessaires en fonction des nouvelles informations issues des dossiers d'enregistrement, des modifications réglementaires et des données communiquées par les recycleurs.

Comité « Economie Circulaire »

Le Comité « Economie Circulaire » comprend des représentants de producteurs de résine PVC et d'additifs, de transformateurs et de Recovinyl. En 2011, il a principalement :

- Contribué à la définition des objectifs de recyclage de VinylPlus, à l'aide d'une enquête de marché descendante avec des consultants externes, et une discussion ascendante avec les principales industries de transformation du PVC (profilés de fenêtres, tuyaux, toitures, revêtements de sol, films, etc.).
- Donné son accord sur la définition du « PVC recyclé » comme étant « un produit semi-fini ou fini en PVC mis au rebut, qui est extrait des déchets pour être utilisé dans un nouveau produit. Les déchets de production sont inclus, à condition qu'ils ne puissent pas être réutilisés dans le même procédé qui a généré ces déchets ».
- Évalué les flux et volumes de matière pour chaque secteur de l'industrie.
- Accompagné et orienté Recovinyl dans le développement et la mise au point de son nouveau concept de « marché demandeur ».
- Passé en revue toutes les technologies existantes de recyclage non-mécanique ou innovant de PVC : une liste a été élaborée et sera discutée en 2012.
- Il s'est penché sur la question des « additifs historiques », y compris le lancement de l'étude sur le plomb qui sera terminée en 2012.

Défi 2

LES ENTREPRISES PARTICIPANT À VINYLPLUS S'ENGAGENT à répondre à toute préoccupation concernant les émanations de composés organiques chlorés persistants durant la totalité du cycle de vie du PVC.

Émissions de substances organochlorées :

Nous contribuerons à l'objectif de non-accumulation dans la nature des composés organiques persistants et de réduction des autres émissions.

Objectifs

- 1 - Dialogue avec les parties prenantes sur les émissions de substances organochlorées courant 2012.
- 2 - Élaboration avant la fin 2012 d'un plan pour répondre aux préoccupations des parties prenantes liées aux émissions de substances organochlorées.
- 3 - Conformité avec les Chartes de l'industrie de la résine PVC au cours du premier trimestre 2012.
- 4 - Évaluation des risques du transport des principales matières premières, notamment le CVM, d'ici la fin 2013.
- 5 - Aucun accident portant sur les émanations de CVM durant le transport au cours des 10 prochaines années.

¹⁵Ce document est disponible à l'adresse suivante : http://www.plasticsconverters.eu/uploads/2011-12-09_EuPC%20guidance%20on%20Cd%20recycle%20exemption%20labelling.pdf

¹⁶EuPR: Recycleurs Européens de Matières Plastiques (www.plasticsrecyclers.eu)

Substances organochlorées

L'Industrie Européenne du PVC s'est engagée à examiner les problèmes posés par les substances organochlorées exprimés par les parties prenantes. Dans le droit fil de cet objectif, un atelier spécifique avec des parties prenantes externes est prévu pour 2012. Cet atelier ne traitera pas seulement des substances organochlorées, mais également de tous les problèmes soulevés par les parties prenantes externes sondées par TNS en 2010. La question spécifique des substances organochlorées sera couverte avec la collaboration d'Euro Chlor¹⁷, d'ECVM et d'universitaires.

toutes les applications aux normes de vérification, un taux de conformité partiel de 4 % (soit un résultat non-conforme) et un taux de non-conformité de 3 % ; dans 3 % des cas, tous les critères n'ont pas pu être totalement vérifiés.

Une nouvelle vérification s'est déroulée au cours du second semestre 2011, limitée aux *critères partiellement ou non conformes*, suivie de visites de sites par DNV dans 13 usines réparties dans neuf pays, à compter de février 2012. Les résultats seront disponibles avant la publication de ce Rapport d'avancement et affiché sur le site Web de VinylPlus.



Ralentisseur en PVC recyclé

Chartes de production de l'industrie de résine PVC

Les producteurs de résine PVC ont signé des Chartes sectorielles¹⁸ portant sur la fabrication du PVC par les procédés en suspension (Charte VCM & S-PVC) et en émulsion (Charte E-PVC), dans le but de réduire leur impact environnemental et d'améliorer l'éco-efficacité de la phase de fabrication.

La conformité aux Chartes sectorielles de l'ECVM a été contrôlée en 1998 et en 2002 (VCM & S-PVC) ainsi qu'en 2005 (E-PVC) par DNV¹⁹. À la suite de l'élargissement de l'UE, DNV a effectué une nouvelle vérification en 2010. Les résultats indiquaient un taux de conformité de 90 % de

Transport sans risque

En ce qui concerne l'objectif d'un taux nul d'accident en lien avec les émanations de CVM durant le transport, aucun accident de la sorte ne s'est produit en 2011.

¹⁷Euro Chlor est l'organisation qui représente l'industrie européenne du chlore-alcali. Elle regroupe pratiquement tous les fabricants de chlore en Europe ainsi que les associations liées au chlore pour les dérivés, les solvants et les paraffines. (www.eurochlor.org)

¹⁸Les Chartes ECVM sont disponibles à l'adresse suivante : www.pvc.org/Sustainability/Industry-Responsible-care/European-Council-of-Vinyl-Manufacturers-ECVM-Chartes

¹⁹DNV: Det Norske Veritas, organisme de vérification et d'épreuve norvégien (www.dnv.com)

Défi 3

-81,8 %

SUBSTITUTION DU PLOMB DANS LA PERIODE 2000-2011.

Suppression totale dans l'UE-27 prévue d'ici 2015.

Photo : Reproduction autorisée par Renault

Utilisation responsable des additifs :

Nous poursuivrons l'étude des additifs du PVC et adopterons progressivement des systèmes d'additifs encore plus respectueux de l'environnement.

Objectifs

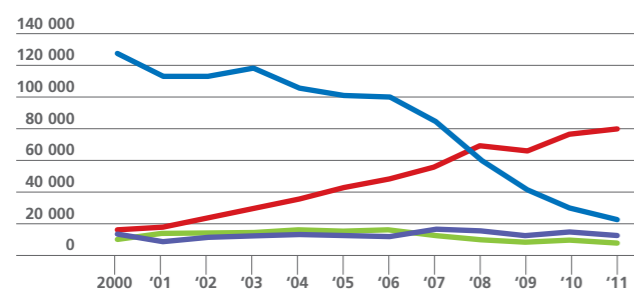
- 1 - Remplacement du plomb dans l'UE-27 d'ici fin 2015.
- 2 - Élaboration de critères solides d'évaluation d'une « utilisation responsable des additifs », avec un rapport sur l'état d'avancement des travaux d'ici fin 2012.
- 3 - Validation des critères d'« utilisation responsable des additifs » conjointement avec la chaîne de valeur en aval, avec un rapport sur l'état d'avancement des travaux d'ici fin 2014.
- 4 - D'autres producteurs d'additifs du PVC et la chaîne de valeur en aval seront invités à participer à l'initiative « additifs durables ».

Remplacement du plomb

ESPA et EuPC se sont engagés à remplacer les stabilisants au plomb d'ici 2015 dans l'UE-27. La substitution progressive des stabilisants au plomb est en cours et se confirme par la croissance correspondante des stabilisants organiques au calcium utilisés comme solution alternative aux stabilisants à base de plomb.

Données de production des stabilisants (tonnes)

EU-15 (plus Norway, Switzerland and Turkey)



Plastifiants

Les chiffres de 2011 relatifs à l'utilisation de plastifiants en Europe confirment le glissement progressif des phtalates à faible poids moléculaire classés (DEHP, BBP, DBP, DIBP) vers les phtalates non-classés à haut poids moléculaire « HMW » (DINP, DIDP, DPHP) et – dans une moindre mesure – vers quelques plastifiants non phtalate.

En 2011, la part des plastifiants HMW dans l'utilisation totale de phtalates en Europe était proche de 88 %. Selon les estimations, les plastifiants non phtalate représentent environ 18 % des ventes totales de plastifiants.

En septembre 2011, le Comité REACH a émis un avis favorable à la proposition de la Commission d'inclure le DIBP dans l'Annexe XIV²⁰, et ainsi rejoindre les autres phtalates à faible poids moléculaire les plus communément utilisés DEHP, BBP et DBP.

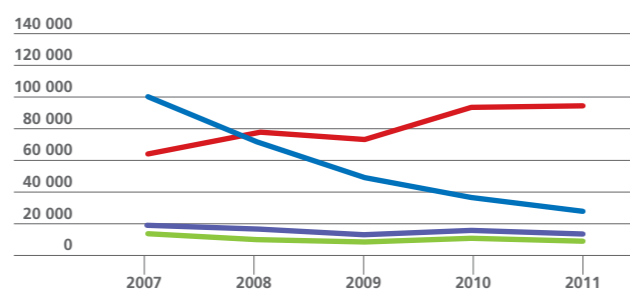
■ Études et recherche

Une étude indépendante consacrée à l'accumulation dans la chaîne alimentaire marine²¹ démontre que les phtalates non-classés à haut poids moléculaire ne s'étaient pas bioamplifiés dans un réseau trophique marin et ne sont pas bioaccumulables.

Les résultats préliminaires d'une étude en cours sur le suivi dans l'environnement des phtalates lourds aux Pays-Bas indiquent que les niveaux élevés de phtalates n'augmentent pas dans l'environnement.

Dans la période 2000-2011, la consommation de stabilisants au plomb (dans l'UE-15) a diminué de 103 972 tonnes (-81,8 %), celle de stabilisants organiques au calcium (dans l'UE-15 plus la Norvège, la Suisse et la Turquie) a augmenté de 62 108 tonnes. Dans l'ensemble, la consommation de stabilisants au plomb a diminué de 71,4 % dans l'UE-27 par rapport à 2007. (Pour plus d'informations www.vinylplus.eu et www.stabilisers.eu)

EU-27 (plus Norway, Switzerland and Turkey)



Pour plus d'informations sur les plastifiants, les études et la recherche, veuillez consulter le site : www.plasticisers.org.

Critère « utilisation responsable des additifs »

Un groupe de travail consacré aux additifs a été mis en place début 2011. Initialement composé de membres de l'ECPI et de l'ESPA, ce groupe de travail s'est progressivement élargi et ouvert à des représentants d'autres industries des additifs tels les pigments et les produits de charge, à un scientifique indépendant spécialiste de l'environnement et à des représentants des principales industries de transformation du PVC.

Une série de critères de base destinés à évaluer une « utilisation responsable des additifs » a été élaborée et intégrée dans l'Engagement volontaire VinylPlus. Le défi pour 2012 consiste à développer davantage ces critères, en les rendant mesurables et transparents. Il convient aussi de trouver une voie d'avancement claire, dans un contexte de développement durable et en attendant, il se pourrait que les parties prenantes externes continuent d'être inquiètes. Il est cependant souhaitable que ces questions soient traitées dans un dialogue ouvert et positif même si cela doit prendre du temps.

²⁰Annex XIV: the list of substances subject to authorisation requirements of the REACH Regulation (<http://echa.europa.eu/web/guest/addressing-chemicals-of-concern/authorisation/recommendation-for-inclusion-in-the-authorisation-list/previous-recommendations>)

²¹C. E. Mackintosh et al (Simon Fraser University and Institute of Ocean Sciences), *Distribution of Phthalate Esters in a Marine Aquatic Food Web: Comparison to Polychlorinated Biphenyls*, Environmental Science & Technology 2004, 38, 2011-2020

Défi 4

L'ENGAGEMENT VOLONTAIRE DE VINYLPLUS permettra de minimiser nos impacts sur le climat en **réduisant la consommation d'énergie et de matières premières**, grâce à l'amélioration des procédés et à l'utilisation des recyclats de PVC, et en augmentant **l'utilisation de ressources renouvelables**.

Utilisation durable de l'énergie :

Nous nous emploierons à minimiser les impacts sur le climat en réduisant notre consommation d'énergie et de matières premières, en nous efforçant potentiellement de passer à des sources renouvelables et en favorisant l'innovation dans ces domaines.

Objectifs

- 1 - Mettre en place un groupe de travail consacré à l'efficacité énergétique d'ici la fin 2011.
- 2 - Les producteurs de résine PVC devront réduire leur consommation spécifique d'énergie, ciblant - 20% d'ici 2020.
- 3 - Définir des objectifs de réduction d'énergie spécifique pour les transformateurs d'ici la fin 2012.
- 4 - Le groupe de travail consacré à l'efficacité énergétique devra recommander des mesures appropriées de l'empreinte environnementale d'ici la fin 2014.
- 5 - Mettre en place un groupe de travail consacré aux matériaux renouvelables d'ici la fin du premier trimestre 2012.
- 6 - Rapport d'étape du groupe de travail consacré aux matériaux renouvelables d'ici la fin 2012.



Le recyclage du PVC aux Pays-Bas

Efficacité énergétique

En octobre 2011, VinylPlus a créé le groupe de travail consacré à l'efficacité énergétique et a décidé d'organiser le travail de ce groupe par secteurs afin de mieux analyser la consommation d'énergie spécifique et de fixer les objectifs de réduction ad hoc. VinylPlus gèrera le transfert de savoir-faire entre les groupes pour une meilleure cohérence des objectifs et des systèmes de reporting.

En ce qui concerne l'engagement des producteurs de résine PVC de réduire leur consommation spécifique d'énergie, en ciblant - 20% d'ici 2020, la première réunion du groupe de travail consacré à l'efficacité énergétique de l'ECVM s'est tenue en octobre 2011. Ce groupe de travail a proposé d'adopter, comme point de référence, les données collectées par l'IFEU (l'institut allemand pour la recherche sur l'énergie et l'environnement – www.ifeu.de) pour son comparatif de l'énergie en 2009, qui suit la méthodologie prescrite par l'UE et couvrait toute l'industrie européenne du CVM et du PVC.

Les entreprises membres des autres segments de la chaîne de valeur ont démarré des discussions au sein de leurs associations sectorielles en vue de fixer leurs propres objectifs de réduction potentielle d'énergie.

En ce qui concerne l'engagement d'évaluer les empreintes environnementales existantes et de recommander une mesure appropriée de cette empreinte d'ici la fin 2014, VinylPlus a créé un groupe de travail ad hoc qui comprend déjà des représentants d'une ONG.

Matières premières renouvelables

Le groupe de travail consacré aux matières premières renouvelables a été créé en décembre 2011, avant la date butoir de l'objectif. Ce groupe de travail a principalement pour but d'examiner les possibilités d'augmenter l'utilisation de matières premières renouvelables, si elles sont durables, dans l'ensemble de la chaîne de valeur du PVC.

Ce groupe travaillera sur une définition commune de ce qui est « renouvelable », en passant en revue les matières premières alternatives qui existent dans l'ensemble de la chaîne de valeur (pour des volumes importants). Il examinera également les marchés, en quête de nouvelles solutions pour proposer des objectifs adaptés au programme VinylPlus.

Les connaissances acquises par le groupe de travail seront partagées avec tous les membres de VinylPlus de l'ensemble de la chaîne de valeur, les aidant à élaborer des scénarios potentiels de mise en œuvre.

Défi 5

LE COMITÉ DE SUIVI est le garant de l'ouverture, de la transparence et de la responsabilité du programme VinylPlus.

Sensibilisation au développement durable :

Nous continuerons à développer la conscience du développement durable chez tous les acteurs de la chaîne de valeur – tant internes qu'externes à l'industrie – pour répondre plus rapidement à nos défis dans ce domaine.

Objectifs

- | | |
|---|--|
| <p>1 - Lancement du portail internet de VinylPlus à l'été 2011.</p> <p>2 - Le Comité de Suivi de VinylPlus, qui se réunira au minimum deux fois par an, sera créé d'ici la fin 2011.</p> <p>3 - Un certificat de membre VinylPlus sera lancé fin 2011.</p> | <p>4 - Un rapport d'avancement public, vérifié par un organisme indépendant sera publié tous les ans et diffusé préventivement aux parties prenantes. Sa première édition sera publiée en 2012.</p> <p>5 - Des réunions annuelles de parties prenantes externes seront organisées à compter de 2012.</p> |
|---|--|

6 - Un label produit VinylPlus sera lancé d'ici la fin 2012.

7 - L'ECVM jouera un rôle actif dans la promotion de VinylPlus auprès des organisations internationales de l'industrie du PVC dans le monde entier.

8 - Les producteurs de stabilisants de l'ESPA défendront activement la cause de VinylPlus en dehors de l'UE-27.

9 - VinylPlus augmentera le nombre de participants au programme de 20 % par rapport à 2010 d'ici la fin 2013.

10 - VinylPlus nouera le dialogue avec cinq titulaires de marques mondiaux d'ici la fin 2013.

11 - Un examen des progrès réalisés dans le sens de la mondialisation de cette approche sera effectué d'ici la fin 2015.

Suivi indépendant

VinylPlus poursuit les meilleures pratiques établies par Vinyl 2010 et conserve un Comité de Suivi indépendant et critique, avec une majorité de membres qui sont des parties prenantes externes (Cf. page 04 pour la liste complète). Le Comité de Suivi est le garant de l'ouverture, de la transparence et de l'obligation du programme VinylPlus de rendre des comptes. Il a aussi le rôle de faire part de ses conseils, observations et suggestions.

Le Comité de Suivi VinylPlus a été établi en bonne et due forme au cours du second semestre 2011 et sa première réunion a eu lieu le 6 décembre 2011. Il doit se rencontrer au moins deux fois par an.

En vue de garantir un maximum de transparence, les procès-verbaux des réunions du Comité de suivi sont mis à la disposition du public et publiés sur le site Web de VinylPlus (www.vinylplus.eu) après approbation en bonne et due forme lors de la réunion suivante.

Reporting annuel

Un rapport d'avancement des travaux, vérifié et contrôlé, résumant les progrès réalisés dans le droit fil des objectifs fixés dans l'Engagement Volontaire de VinylPlus sera publié tous les ans.

Pour 2011, le contenu du rapport d'avancement a été vérifié par SGS de manière indépendante, tandis que les tonnages de déchets de PVC post-consommation recyclés et les dépenses ont été vérifiés et certifiés par KPMG. « The Natural Step » a fait des observations sur l'ensemble des progrès réalisés relatifs aux défis de VinylPlus en matière de durabilité.

Dialogue et communication avec les parties prenantes externes

Un dialogue franc et ouvert avec toutes les parties prenantes,

les tierces parties, les institutions et les organisations au sein des communautés techniques, politiques et sociales constitue la pierre angulaire de l'approche de l'Industrie Européenne du PVC, et fait désormais formellement partie de l'Engagement Volontaire. VinylPlus intensifiera ses efforts pour promouvoir une communication transparente et ouverte, et continuera à donner des informations sur ses activités aux acteurs internes et externes. Les organisations sectorielles nationales de PVC sont déjà concernées étant donné que l'une des priorités est de faire redescendre cette sensibilisation au développement durable jusqu'à l'ensemble de la chaîne de valeur.

S'engager dans le monde entier

En octobre 2011, l'Engagement Volontaire et le programme de VinylPlus ont été présentés au séminaire Asia-Pacific Network en Indonésie. Par ailleurs, l'approche de VinylPlus et son Engagement Volontaire ont été présentés par l'ECPI à la 6^{ème} conférence mondiale Chlor-Vinyl Markets, à Istanbul en Turquie, en juin 2011 et à la 4^{ème} conférence internationale Plasticisers & Upstream, à Hong Kong, en septembre 2011.

Partenariat Nations Unies et CSD

Fort de l'expérience et de la reconnaissance de Vinyl 2010, VinylPlus est inscrit en tant que partenaire auprès du Secrétariat de la Commission des Nations Unies pour le développement durable. Le but est de contribuer au développement de partenariats industriels efficaces et de partager des expériences pratiques au niveau mondial. L'approche de VinylPlus et ses bases de travail ont été présentées au cours d'un atelier interactif au UN CSD-19 Partnership Fair à New York en mai 2011.

Conférences et expositions

En 2011, VinylPlus a participé activement à des conférences, événements et expositions de haut niveau. En avril, VinylPlus a pu présenter ses bases de travail et son approche à plus de 400 participants à la conférence PVC 2011 à Brighton au Royaume-Uni, conjointement avec la publication des



Les membres du Conseil d'Administration de VinylPlus après la signature du nouvel Engagement Volontaire le 22 juin 2011

résultats définitifs Vinyl 2010. L'Engagement et le programme de VinylPlus ont également été présentés à IdentiPlast 2011 à Madrid en Espagne, à l'ISFR 2011 – le 6^{ème} symposium international Feedstock Recycling of Polymeric Materials – à Tolède en Espagne, en octobre 2011 et à la conférence 2011 sur les plastifiants à Bruxelles en Belgique, en novembre 2011.

L'Assemblée générale 2011 de VinylPlus qui s'est déroulée à Bruxelles en Belgique le 22 juin, fut un événement exceptionnel. À cette occasion, les représentants des associations de l'ensemble de la chaîne de valeur ont signé officiellement l'Engagement Volontaire. Près de 100 participants du monde entier ont eu la possibilité d'en apprendre davantage sur le nouveau programme de développement durable de l'Industrie Européenne du PVC et d'échanger leurs réflexions et suggestions en vue de garantir le succès de VinylPlus.

Portail internet de VinylPlus et réseaux sociaux

Depuis juin 2011, un portail internet dédié – www.vinylplus.eu – est en ligne. Ce portail est destiné à être un point de référence pour les parties prenantes externes, ainsi que pour les acteurs internes.

VinylPlus attache une importance particulière au monde des réseaux sociaux qui est à l'heure actuelle l'une des sources d'information majeures les plus influentes. Plusieurs vidéos ont été publiées sur une chaîne YouTube dédiée. VinylPlus est également actif sur Twitter depuis 2011.

Adhésion visible et participation des produits

Le groupe de travail Label et Certification a été créé en

janvier 2011 avec comme objectif de définir les critères attachés au certificat de membre et de recommander une approche pour la mise en place d'un label produit.

La distribution du « Official Partner Certificate » (certificat de partenaire officiel) a démarré en juillet 2011. Ce certificat est attribué tous les ans aux entreprises qui se sont engagées à soutenir les travaux de VinylPlus sur chacun des cinq défis et contribuent financièrement à la mise en place du programme.

Un dispositif potentiel de labellisation des produits en PVC est en cours et sera lancé d'ici la fin 2012. Le but de ce label produit sera de permettre aux utilisateurs finaux, aux prescripteurs et aux responsables des achats de mieux identifier les produits en PVC, les applications et les solutions techniques qui contribuent de manière remarquable au développement durable, en leur permettant par conséquent de faire des choix responsables et durables.

En 2011, après avoir examiné et évalué plus de 470 véritables labels, il a été décidé de créer un label produit auto-déclaré en travaillant dans le cadre des normes ISO et de coopérer avec les Ecolabels existants pour être validé et reconnu.

VinylPlus ayant considéré que les applications du BTP constituent leur première priorité, au cours du second semestre 2011, une enquête a été menée auprès de concepteurs, d'architectes, de décideurs et de transformateurs en vue d'évaluer leurs besoins (sur le marché) et la pertinence des labels existants.

Partenaires de VinylPlus

Liste 2011 des sociétés contributrices :

A. Kolckmann GmbH (Allemagne)
 Akzo Nobel Nippon Paint AB (Suède)
 Alfatherm Spa (Italie)*
 Aliaxis Services (Belgique)
 Alkor Folien GmbH (Allemagne)
 Alkor Kunststoffe GmbH (Allemagne)
 AMS Kunststofftechnik GmbH (Allemagne)
 Aluplast Austria GmbH (Autriche)
 Amtico International (RU)
 Armstrong DLW AG (Allemagne)
 BM SLU (Espagne)
 Baquelite Liz SA (Portugal)
 Bilcare Research GmbH (Allemagne)
 BT-Bau Technik GmbH (Allemagne)
 BTH Fitting Kft (Hongrie)
 CIFRA (France)
 CTS-Cousin-Tessier SAS (France)
 CTS-TCT Polska Sp. z o.o. (Pologne)
 CTW (Allemagne)
 Commerciale Emiliana (Italie)
 Debolon Dessauer Boden (Allemagne)
 Deceuninck NV (Belgique)
 Deceuninck (France)
 Deceuninck (Pologne)
 Deceuninck (RU)
 Dietzel GmbH (Autriche)
 Dyka BV (Pays-Bas)
 Dyka Plastics NV (Belgique)
 Dyla Polska Sp. z o.o. (Pologne)
 Ergis-Eurofilms SA (Pologne)
 Eurocell Profiles Ltd (RU)
 Eurplast (Italie)
 Finstral AG (Italie)
 FIP (Italie)
 Flag Spa (Italie)
 Floridienne Chemie SA (Belgique)
 Forbo AB (Suède)
 Forbo Château-Renault SAS (France)
 Forbo Revêtement de sol NV (Pays-Bas)
 Forbo-Giubiasco SA (Suisse)
 Forbo Reims (France)
 Forbo Revêtement de sol Coral (RU)
 Forbo Revêtement de sol UK Ltd (RU)
 Forbo-Novilon BV (Pays-Bas)
 Frans Bonhomme (France)*
 Gallazzi Spa (Italie)*
 Gealan Fenster-Systeme GmbH (Allemagne)

Georg Fischer Deka GmbH (Allemagne)
 Gerflor Mipolam GmbH (Allemagne)
 Gerflor SAS (France)
 Gerflor Tarare (France)
 Gernord Ltd (Irlande)
 Girpi (France)
 Hepworth Build. Prod. Ltd (RU)
 Heubach GmbH (Allemagne)
 Heytex Bramsche GmbH (Allemagne)
 Heytex Neugersdorf GmbH (Allemagne)
 Hunter (RU)
 Industrias Rehau SA (Espagne)
 John GmbH (Allemagne)
 Juteks D.D. (Slovénie)
 KWH Pipe Oy AB (Finlande)
 Karl Schoengen KG (Allemagne)
 Klöckner Pentaplast GmbH & Co. KG (Allemagne)
 Konrad Hornschuch AG (Allemagne)
 Marley Deutschland (Allemagne)
 Marley Hungaria (Hongrie)
 Marley P&D (RU)
 Mehler Technologies GmbH (Allemagne)
 MKF-Ergis Sp. z o.o. (Pologne)
 MKF-Folien GmbH (Allemagne)
 Mondoplastico Spa (Italie)*
 MWK Kunststoffverarbeitungs GmbH (Allemagne)
 Nicoll (France)
 Nitta Corp. Of Holland BV (Pays-Bas)
 Nordisk Wavin A/S (Danemark)
 Norsk Wavin A/S (Norvège)
 Nyloplast Europe BV (Pays-Bas)
 Pannunio Csomagolanyag (Hongrie)
 Perlen Packaging (Suisse)*
 Pipelife Austria (Autriche)
 Pipelife Belgium NV (Belgique)
 Pipelife Czech s.r.o. (Czech Republic)
 Pipelife Deutschland GmbH (Allemagne)
 Pipelife Eesti AS (Estonie)
 Pipelife Finland Oy (Finlande)
 Pipelife Hellas SA (Grèce)
 Pipelife Nederland BV (Pays-Bas)
 Pipelife Polska SA (Pologne)
 Pipelife Sverige AB (Suède)
 Plioplast (Pologne)
 Poloplast GmbH & Co. KG (Autriche)
 Polyflor (RU)
 Polymer-Chemie GmbH (Allemagne)*
 Primo Danmark A/S (Danemark)
 Profel NV (Belgique)

Profialis NV (Belgique)
 Profialis SAS (France)
 Profine GmbH (Allemagne)
 Redi (Italie)
 Rehau AG + Co (Allemagne)
 Rehau GmbH (Autriche)
 Rehau Ltd (RU)
 Rehau SA (France)
 Rehau Sp. Zo.o. (Pologne)
 Renolit SE (Allemagne)
 Renolit Belgium NV (Belgique)
 Renolit Czech s.r.o. (Czech Republic)
 Renolit GOR Spa (Italie)
 Renolit Hispania SA (Espagne)
 Renolit Ibérica SA (Espagne)
 Renolit Milano Srl (Italie)
 Renolit Nederland BV (Pays-Bas)
 Renolit Ondex SAS (France)
 Renolit Cramlington Ltd (RU)
 Riuvert (Espagne)
 Roehling Engineering Plastics KG (Allemagne)
 S.I.D.I.A.C. (France)
 Sattler (Autriche)
 Schueco PWS GmbH & Co. (Allemagne)
 Sika-Trocac GmbH (Allemagne)
 Solvay Benvic Italia Spa (Italie)
 Solvay Benvic Ibérica (Espagne)
 Sotra-Seperef SAS (France)
 Stockel GmbH (Allemagne)
 Tarkett AB (Suède)
 Tarkett GDL SA (Luxembourg)
 Tarkett GmbH & Co. KG (Allemagne)
 Tarkett Marley Floors Ltd (RU)
 Tarkett SAS (France)
 Tessenderlo Chemie NV (Belgique)
 The Altro Group Pcl (RU)
 Tönsmeier GmbH & Co. KG (Allemagne)*
 Upofloor (Finlande)
 Uponor Suomi Oy (Finlande)
 Uralita Sistemas de Tuberías SA (Espagne)
 Veka AG (Allemagne)
 Veka Ibérica (Espagne)
 Veka Plc (RU)
 Veka Polska (Pologne)
 Veka SAS (France)
 Verseidag-Indutex GmbH (Allemagne)
 Vescom BV (Pays-Bas)
 Vulcaflex Spa (Italie)*
 Wavin BV (Pays-Bas)

Wavin Baltic (Lithuanie)
 Wavin Belgium BV (Belgique)
 Wavin France SAS (France)
 Wavin GmbH (Allemagne)
 Wavin Hungary (Hongrie)
 Wavin Ireland Ltd (Irlande)
 Wavin Metalplast (Pologne)
 Wavin Nederland BV (Pays-Bas)
 Wavin Plastics Ltd (RU)

Producteurs de PVC soutenant l'Engagement Volontaire en 2011

Anwil (Pologne)
 Arkema (France, Espagne)
 Borsodchem (Hongrie)
 Ercros (Espagne)
 Ineos Vinyls (Allemagne, Belgique, France, Norvège, Pays-Bas, RU, Suède)
 Oltchim (Roumanie)
 Novácke Chemické Závody (République slovaque)
 Shin-Etsu PVC (Pays-Bas, Portugal)
 SolVin (Allemagne, Belgique, Espagne, France)
 Spolana a.s. (République tchèque)
 Vestolit GmbH & Co. KG (Allemagne)
 Vinnolit GmbH & Co. KG (Allemagne, RU)

Producteurs de stabilisants soutenant l'Engagement Volontaire en 2011

Akdeniz Kimya (Turquie)
 Akcros Chemicals (RU)
 Asua (Espagne)
 Arkema (France)
 Baerlocher (Allemagne)
 Chemson Polymers-Additives AG (Autriche)
 Floridienne Chimie (Belgique)
 Galata Chemicals (Allemagne)
 Lamberti (Italie)
 Reagens (Italie)
 The Dow Chemical Company (Suisse)

Producteurs de plastifiants soutenant l'Engagement Volontaire en 2011

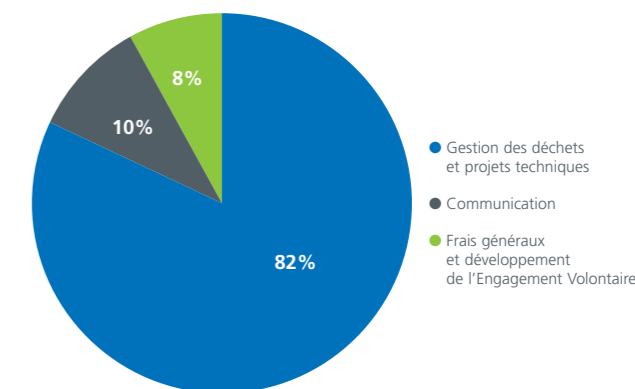
BASF SE
 Evonik Oxeno GmbH (Allemagne)
 ExxonMobil Chemical Europe Inc.
 Perstorp Oxo AB (Suède)

*Entreprises qui ont rejoint VinylPlus en 2011 et qui n'étaient pas partenaires de Vinyl 2010 l'année précédente

Rapport Financier

Les dépenses liées à la gestion des déchets et aux projets techniques sont restées pratiquement stables en 2011. Le coût des études techniques a diminué mais il conviendra de remarquer qu'une partie des efforts destinés au développement des objectifs du nouvel Engagement Volontaire, comme par exemple les différents frais des groupes de travail, sont inscrits dans la catégorie « Frais généraux et développement de l'Engagement Volontaire » et non dans « Études » comme c'était le cas en 2010.

Dépenses totales de VinylPlus en 2011 : 8,28 millions d'euros



Gestion des déchets et projets techniques (Chiffres en milliers d'euros)	Dépenses totales comprenant EuPC et ses membres	
	2011	2010
EPCoat	189*	319**
EPFLOOR	743	697
EPPA	595	591**
ERPA – Pack upgrade	75	0
ESWA/Roofcollect®	133	123
Recovinyl	4 274	3 953
Studies	7	206
TEPPFA	793	749
Total des projets	6 809	6 638

*KPMG n'a pas pu contrôler les dépenses d'EPCoat avant la date de publication du présent Rapport d'Avancement. Un rapport d'audit distinct sera publié ultérieurement cette année. Les coûts d'EPCoat pour 2011 ne sont qu'estimés et sont soumis à confirmation à l'issue des contrôles.
 **Certains programmes n'avaient pas clôturé leurs comptes ou n'ont pu être contrôlés qu'après la publication du rapport financier dans le Rapport d'Avancement de l'an dernier. Les charges d'exploitation d'EPCoat en 2009 à hauteur de €318 749,79 n'avaient pas pu être documentées (une différence de €11 719,73 par rapport au montant de l'an dernier). En outre, les charges d'exploitation du programme EPPA ont été sous-estimées de €2 582,60 en 2010. Les chiffres indiqués ici tiennent compte des montants rectifiés.

Attestations de Contrôle

CERTIFICATION DES DÉPENSES PAR KPMG

Rapport des commissaires aux comptes indépendants en application de procédures convenues

À l'attention de la direction de VinylPlus
Nous avons procédé dans le respect des procédures convenues avec vous et rappelées ci-après, au contrôle du coût des charges supportées par les divers programmes de VinylPlus, telles qu'elles apparaissent dans le Rapport d'Avancement de VinylPlus relatif à la période du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2011 établi par la direction de VinylPlus.

Champ d'application du contrôle

Nous avons effectué notre mission en conformité avec les normes suivantes :

- la Norme Internationale des Services Connexes (ISRS) 4400 « Missions d'examen d'informations financiers sur la base des procédures convenues » publiée par la Fédération Internationale des Experts-Comptables (IFAC) ;
 - le Code d'éthique des professionnels comptables de l'IFAC.
- Bien que d'après la norme ISRS 4400, l'indépendance ne soit pas un critère obligatoire pour les missions effectuées en application de procédures convenues, il nous a été demandé de nous conformer également aux conditions d'indépendance requises par le Code d'éthique des professionnels comptables.

Nous confirmons notre appartenance à un organisme de contrôle internationalement reconnu comme habilité à procéder à des vérifications légales.

La direction de VinylPlus est responsable de l'examen, de la comptabilité analytique et des documents justificatifs. Seule la direction de VinylPlus a défini le champ d'application de ces procédures convenues. Nous déclinons de ce fait toute responsabilité quant au caractère adéquat ou approprié des dites procédures.

Les procédures appliquées ne constituant ni un audit, ni un examen au sens des Normes Internationales d'Audit ou des Normes Internationales des Missions d'Examen, nous n'émettrons aucun avis certifiant les coûts déclarés.

Si nous avons appliqué des procédures supplémentaires ou procédé à un contrôle ou à un examen des comptes au sens des Normes Internationales d'Audit ou des Normes Internationales des Missions d'Examen, d'autres éléments que nous aurions éventuellement pu relever vous auraient été signalés.

Sources d'information

Ce rapport présente les informations qui nous ont été communiqués par la direction de VinylPlus en réponse à des questions spécifiques ou que nous avons obtenues et extraites des systèmes d'information et de comptabilité de VinylPlus.

Procédures et constatations

- a - Décomposition des coûts déclarés dans le tableau récapitulatif des charges supportées au titre des divers

programmes de VinylPlus, tel qu'ils figurent dans le Rapport d'Avancement de VinylPlus relatif aux activités de l'exercice 2011 et vérification de leur exactitude mathématique.
Le total des dépenses s'élève à 8 281 KEUR.
Nous n'avons aucune réserve à formuler à l'issue de cette procédure.

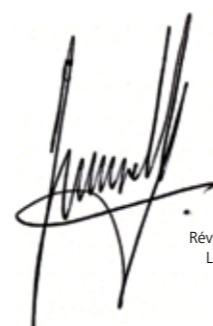
- b - Vérification de l'enregistrement de ces coûts dans les comptes 2011 de l'ASBL VinylPlus.
Nous n'avons aucune réserve à formuler à l'issue de cette procédure.
- c - Vérification de la conformité de toutes les dépenses des programmes EPFLOOR, EPPA et ESWA supérieures à 100 euros avec la pièce comptable justificative correspondante et vérification de leur appartenance effective à l'exercice du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2011.
Nous n'avons aucune réserve à formuler à l'issue de cette procédure.
- d - Pour toutes les dépenses des programmes EPFLOOR, EPPA et ESWA supérieures à 100 euros, vérification de leur enregistrement dans les comptes du prestataire au plus tard le 31 décembre 2011.
Nous n'avons aucune réserve à formuler à l'issue de cette procédure.
- e - Pour le programme Recovinyl, rapprochement des charges déclarées dans le tableau des dépenses des divers programmes de VinylPlus avec les produits constatés dans les comptes de l'ASBL Recovinyl.
Nous n'avons aucune réserve à formuler à l'issue de cette procédure.
- f - Pour les autres programmes non couverts par les procédures ci-dessus, confirmation des coûts auprès de la personne morale ayant généré le projet ou y ayant participé.
Nous n'avons aucune réserve à formuler à l'issue de cette procédure, laquelle porte sur 14,38 % du total des dépenses.

Veuillez noter que les états financiers de VinylPlus ASBL, TEPPFA ASBL, Recovinyl ASBL sont certifiés par KPMG.

Utilisation de ce rapport

Le présent rapport a pour unique but d'informer la Direction de VinylPlus qui seule est habilitée à en faire usage. Il s'adresse exclusivement à la dite direction et ne peut être utilisé par quiconque autre que les parties spécifiées.

KPMG Réviseurs d'Entreprises SCRL civile
Représenté par



Dominic Rousselle,
Réviseur d'Entreprises / Bedrijfsrevisor
Louvain-la-Neuve, le 23 mars 2012

CERTIFICATION DES TONNAGES PAR KPMG

KPMG Advisory, société civile CVBA/SCRL de droit belge

Rapport de l'expert indépendant relatif au contrôle des tonnages de déchets de PVC de post-consommation, collectés et recyclés par les groupes sectoriels EPCoat, EPFLOOR et EPPA de EuPC, par les associations sectorielles ESWA & TEPPFA de EuPC et par Recovinyl Inpa entre le 1^{er} janvier 2011 et le 31 décembre 2011.

Conformément à la mission qui nous a été confiée par VinylPlus, nous rendons compte ici des contrôles que nous avons effectués sur les tonnages ci-après imputés aux divers programmes de VinylPlus tels qu'ils figurent dans le Rapport d'avancement de VinylPlus relatif aux activités de l'exercice 2011.

Nos conclusions sont récapitulées dans le tableau général ci-dessous :

Programme	Type de déchets PVC post-consommation	Tonnages recyclés en 2010	Tonnages recyclés en 2011
EPCoat (y compris Recovinyl)	Tissus enduits	6 278*	3 563*
EPFLOOR	Revêtement de sol	2 294*	2 788*
EPPA (y compris Recovinyl)	Déchets de profilés de fenêtre & de profilés apparentés	108 678	104 719
ESWA – ROOFCOLLECT et Recovinyl	PVC souple	33 218 tonnes dont :	33 694 tonnes dont :
ESWA – ROOFCOLLECT	Membranes de toiture et d'étanchéité	1 586*	1 633*
Recovinyl	Applications du PVC souple	31 632	32 061
TEPPFA (y compris Recovinyl)	Tubes & raccords	25 172	23 977
ERPA via Recovinyl (y compris CIFRA)	Film de PVC rigide	5 891	5 201
Recovinyl (y compris Vinyloop Ferrara)	Câbles	79 311	83 142
Total		260 842	257 084

*Tonnages incluant la Norvège et la Suisse

Les personnes responsables de l'établissement du tableau des tonnages imputés aux divers programmes de VinylPlus nous ont fourni toutes les explications et informations dont nous avons besoin pour nos contrôles. À l'issue de notre examen des informations fournies, notre avis est que tous

les déchets pris en compte correspondent à des déchets de PVC de post-consommation aux termes de la définition de Vinyl 2010 (datée du 7 novembre 2005) et nous n'avons décelé aucun élément susceptible de modifier de manière significative les informations présentées.

KPMG Advisory, société civile CVBA/SCRL de droit belge
représentée par



Ludo Ruysen,
Associé
Bruxelles, le 26 mars 2012

ATTESTATION DE VÉRIFICATION INDÉPENDANTE SGS – RAPPORT D'AVANCEMENT DE VINYLPLUS 2012

Fondée en 1878, SGS est aujourd'hui la première société mondiale d'inspection, de vérification, d'évaluation et de certification. Mondialement reconnu comme une référence de qualité et d'intégrité, notre cabinet emploie plus de 70 000 personnes dans un réseau mondial qui compte plus de 1 350 établissements et laboratoires.

VinylPlus a missionné SGS pour procéder au contrôle indépendant de son « Rapport d'Avancement 2012 » qui présente les engagements et les réalisations de l'année 2011 dans le cadre de son programme.

Ce contrôle avait pour objet de vérifier les déclarations figurant dans le rapport. SGS n'a en aucune manière participé à la collecte des informations continues dans ce rapport, ni à sa rédaction. La présente attestation est l'expression de notre opinion indépendante.

Processus de la vérification

Il s'agissait de vérifier si les déclarations présentées dans le rapport constituaient une représentation sincère et fidèle des résultats et des réalisations de VinylPlus. À cet effet, nous avons procédé à un examen critique de la thématique du Rapport d'Avancement, ainsi que du caractère objectif et univoque de ses déclarations.

Le processus de vérification comprenait les activités suivantes :

- Examen sur pièces des dossiers des programmes fournis par VinylPlus, composés entre autres de plans, de documents contractuels, de comptes-rendus de réunion, de présentations et de rapports techniques.
- Consultations auprès des membres du personnel de VinylPlus chargés de collecter les données et de rédiger les diverses sections du rapport dans le but d'en discuter et d'en étayer certaines déclarations.
- Consultation auprès de certains membres du Comité de suivi.

Les éléments suivants étaient exclus du processus de vérification :

- Les données et informations ayant servi de base à l'établissement des dossiers examinés.
- Les tonnages de déchets PVC recyclés (vérifiés par KPMG).
- Le chapitre Rapport financier (vérifié par KPMG).
- Le chapitre Certification des dépenses rédigé par KPMG.
- Le chapitre Certification des tonnages rédigé par KPMG.

Résultats de la vérification

Dans le cadre de notre vérification, VinylPlus a fourni des preuves objectives de ses résultats et réalisations conformes à ses engagements du programme VinylPlus.

À notre avis, le présent Rapport d'Avancement 2012 est une représentation fiable des résultats et des réalisations de VinylPlus au cours de l'année 2011 ; ce rapport reflète les efforts déployés par VinylPlus dans le but de respecter son nouvel Engagement Volontaire de juin 2011.



ir Pieter Weterings,
SGS Belgium NV
S&SC Certification Manager
Brussels, March 25, 2012

Attestation de "The Natural Step"

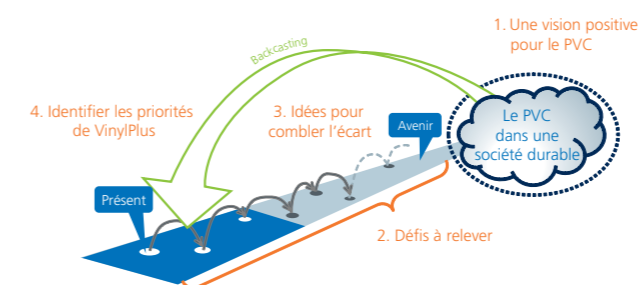
« The Natural Step International », ONG de développement durable, agit en ami critique, en mentor de la durabilité et en développement des compétences pour VinylPlus. TNSI a aidé VinylPlus à définir ses défis de développement durable après consultation approfondie des parties prenantes, et continue de les conseiller sur tous les aspects du programme, y compris les progrès de suivi à titre indépendant.

VinylPlus et le développement durable

Tous les secteurs de l'industrie doivent s'aligner progressivement sur les « conditions du système » pour une société durable et l'Industrie du PVC ne fait pas exception. VinylPlus est encore le signe le plus manifeste des ambitions et des engagements de l'Industrie Européenne du PVC sur cette voie. Il met en évidence :

- **Un constat clair des défis à relever** : le fait que ces défis spécifiques aient été choisis par VinylPlus est significatif. Ils vont bien au-delà des efforts précédents et s'appuient sur une analyse exhaustive.
- **Un engagement des parties prenantes plus fort** : les priorités de VinylPlus reflètent également les échanges de vues avec les parties prenantes externes en 2010/11.
- **Une perspective en « rétropolation »** : trouver de nouvelles solutions prendra du temps et doit être guidé par des objectifs à long terme pour une situation souhaitée – c'est-à-dire le but d'un programme décennal. À l'avenir, nous devrions voir davantage d'objectifs mesurables développés et surveillés.

VinylPlus sur la voie du développement durable



Nos commentaires ci-dessous portent sur les progrès réalisés dans le cadre de chacun des cinq défis auxquels VinylPlus s'est attaqué :

Economie circulaire : Le nouveau regard porté par le groupe de travail sur ces travaux essentiels est encourageant. Les problèmes posés par les additifs historiques sont loin d'être réglés et nécessitent de collaborer avec les organismes de réglementation, etc. Et le recyclage du PVC doit être mieux relié aux développements de recyclage en général dans la société. Le groupe de travail « Economie circulaire » doit également s'assurer en priorité que les volumes de recyclage souhaités à l'avenir sont véritablement des objectifs « étendus », augmentant de manière significative la proportion globale du PVC qui est recyclé.

Émissions de substances organochlorées : les parties prenantes seront heureuses que l'on se penche sur ce sujet. Même si les pratiques se sont améliorées en Europe pour éliminer ces émissions des processus de fabrication du PVC, elles posent toujours un problème ailleurs.

Utilisation responsable des additifs : C'est une question complexe et controversée et c'est aux membres de VinylPlus que revient le mérite de régler le problème d'une manière plus ouverte. Nous attendons que soient mis au point de nouveaux critères pour poursuivre en 2012. Il est important que le groupe de travail continue d'écouter les opinions extérieures et cherche à obtenir des résultats positifs dans un contexte de durabilité à long terme. Nous espérons voir émerger une voie plus nette vers le développement durable d'ici les 12 prochains mois.

Utilisation durable de l'énergie : Il est bon de constater que le travail a commencé. L'évaluation de matières premières alternatives pour la production du PVC devrait devenir un exercice intéressant et innovant pour l'industrie et ses fournisseurs au cours des dix prochaines années.

Sensibilisation au développement durable : Dans le monde entier, l'intérêt suscité par les efforts inaugurés par VinylPlus est encourageant. Ce programme a le potentiel de servir de modèle aux autres industries, ainsi qu'aux autres secteurs liés au PVC. Durant l'année 2012, nous espérons que ce message sera encore plus entendu, en Europe et au-delà. De solides critères de durabilité en cours d'élaboration grâce au groupe de travail sur la labellisation devraient être bien accueillis pas tous, et nous sommes impatients de voir ce dispositif opérationnel courant 2012.

Commentaires de conclusion

La création de VinylPlus annonce une nouvelle phase, importante pour ce matériau particulier. Les employés de ce secteur industriel ont désormais le champ libre pour de nouvelles idées, de nouvelles perspectives commerciales et la possibilité de faire partie de l'avenir. Pour réussir dans ces domaines, ils devront continuer d'aller à la rencontre de la Société de manière encore plus positive et en apportant des solutions. Ils doivent encourager les efforts de coopération sur les sujets brûlants au lieu de défendre d'anciennes positions. Nous considérons VinylPlus comme une initiative-phare pour ce genre de leadership pris par l'industrie.



David Cook,
Ambassadeur exécutif de The Natural Step

Annexe 1 – Glossaire

Ba/Zn	Barium-zinc	EU	Union Européenne
BBP	phtalate de benzylbutyle	EuPR	Recycleurs Européens de Matières Plastiques (www.plasticsrecyclers.eu)
Ca/Zn	Calcium-zinc	EuPC	Les Transformateurs Européens de Matières Plastiques (www.plasticsconverters.eu)
CES	Consejo Económico y Social de España (Conseil Economique et Social Espagnol – www.ces.es)	HMW (plastifiants)	Plastifiants à haut poids moléculaire
CIFRA	Calandrage Industriel Français (Entreprise française de calandrage – www.cifra.fr)	IVK	Industrieverband Kunststoffbahnen (Association des Tissus et Films Enduits – www.ivk-frankfurt.de)
CSD	Commission du Développement Durable	KPMG	KPMG est un réseau mondial de cabinets d'audit, de conseil fiscal et services de conseil (www.kpmg.com)
DBP	phtalate de di-n-butyle	LCA (ACV)	Analyse sur le Cycle de Vie
DEHP	phtalate de di(éthyle 2-hexyle)	LMW (phthalates)	Phtalates à faible poids moléculaire (ou phtalates légers)
DENKSTATT	Agence conseil en développement durable autrichienne (www.denkstatt.at)	OCU	Organización de Consumidores y Usuarios (Organisation Espagnole de Consommateurs et d'Utilisateurs – www.ocu.org)
DIDP	phtalate de di-isodécyle	PE	Polyéthylène
DINP	phtalate de di-isononyle	ppm	parties par million (équivalent à 1 mg par kg)
DNV	Det Norske Veritas, organisme de vérification et d'épreuve norvégien (www.dnv.com)	PVC	Poly(chlorure de vinyle)
DNOP	phtalate de di-n-octyle	REACH (réglementation)	Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals (Enregistrement, Evaluation, Autorisation et Restrictions des Substances Chimiques)
DPHP	phtalate de di(propyl 2-heptyle)	Rewindo	Fenster-Recycling-Service (service des de recyclage des fenêtres - www.rewindo.de)
EC	Communauté Européenne	R-PVC	PVC recyclé
ECPI	Conseil Européen des Plastifiants et Produits Intermédiaires (www.plasticisers.org)	SDS	Safety Data Sheet (FDS : Fiche de Données de Sécurité)
ECVM	Conseil Européen des Fabricants de Vinyle (www.pvc.org)	SDS-R	Safety Data Sheet for Recyclate (Fiche de Données de Sécurité Recyclats)
Chartes ECVM Charters	Chartes sectorielles de l'ECVM sur la fabrication du VCM, du S-PVC (1995) et de l'E-PVC (1998) (www.pvc.org)	SGS	Société Générale de Surveillance, première organisation mondiale d'épreuve et de vérification
ECVM 2010	Raison sociale de l'ECVM enregistrée en Belgique	SME	PME
EDC	Dichlorure d'éthylène ou 1,2-dichlo-éthane	S-PVC	Poly(chlorure de vinyle) en suspension
EEC	Communauté Economique Européenne	SVHC	Substances très préoccupantes
EMCEF	Fédération Européenne Ouvrière des Mines, de la Chimie et de l'Energie (www.emcef.org)	TEPPFA	Association Européenne des Tubes et Raccords en Matière Plastique, groupe sectoriel de l'EuPC (www.teppfa.org)
EPCoat	Groupe sectoriel Tissus Enduits PVC de l'EuPC (www.eupc.org/epcoat)	TNS	The Natural Step (www.naturalstep.org)
EPD	Déclaration Environnementale Produit	UN	Nations Unies
EPFLOOR	Association Européenne du Revêtement de Sol en PVC, groupe sectoriel de l'EuPC (www.epfloor.eu)	VCM (CVM)	Chlorure de vinyle Monomère
EPPA	Association Européenne des Producteurs de Profilés en PVC, groupe sectoriel de l'EuPC (www.eppa-profiles.org)	VINYL 2010	Le premier Engagement volontaire décennal de l'industrie européenne du PVC signé en 2000 (www.vinyl2010.org)
E-PVC	Polychlorure de vinyle en émulsion	VITO	Vlaamse Instelling voor Technologisch Onderzoek (Institut de recherche technologique flamand – www.vito.be)
ERPA	Association Européenne du Film en PVC rigide (www.pvc-films.org)	VUB (ULB)	Université Libre de Bruxelles (www.vub.ac.be)
ESPA	Association européenne des Fabricants de Stabilisants (www.stabilisers.eu)		
ESWA	Association Européenne des Fabricants de Membranes d'Etanchéité synthétiques, groupe sectoriel de l'EuPC (www.eswa.be)		

Le polychlorure de vinyle ou « PVC » est l'un des polymères les plus largement utilisés dans le monde. Grâce à sa nature très polyvalente, le PVC est énormément utilisé dans un vaste éventail d'applications industrielles, techniques et dans la vie de tous les jours.

Fabriqué à partir de sel (57 %) et de pétrole (43 %), le PVC est moins dépendant du pétrole que tout autre thermoplastique majeur. Le PVC est recyclable et se recycle de plus en plus. L'Industrie Européenne du PVC a déployé de gros efforts pour accélérer sa collecte et améliorer les technologies de recyclage existantes.

Plusieurs études récentes sur l'éco-efficacité et l'ACV montrent qu'en ce qui concerne les besoins en énergie et le réchauffement climatique, les performances du PVC sont comparables à celles des produits alternatifs, et, dans de nombreux cas, les applications du PVC présentent des avantages aussi bien en termes de consommation d'énergie totale qu'en termes d'émissions de CO₂ qui restent faibles.

L'Industrie Européenne du PVC



Le Conseil Européen des Fabricants de Vinyle (ECVM), représente 11 entreprises européennes produisant de la résine de PVC qui totalisent près de 100 % de la production actuelle de résine de PVC de l'ensemble de l'UE -27. Ces sociétés exploitent quelque 57 usines réparties sur 34 sites et emploient 10 000 personnes environ. www.pvc.org



L'Association Européenne des Fabricants de Stabilisants, représente 11 entreprises qui produisent plus de 98 % des stabilisants vendus en Europe. Elles emploient 5 000 personnes environ. www.stabilisers.eu



Les Transformateurs Européens de Matières Plastiques, représente près de 50 000 entreprises en Europe qui produisent plus de 45 millions de tonnes de produits en plastique de types divers chaque année. L'EuPC estime que près de 21 000 d'entre elles (dont beaucoup sont des PME), employant plus d'un demi-million de personnes, jouent un rôle dans la transformation du PVC en produits finaux de consommation et industriels. www.plasticsconverters.eu



Le Conseil Européen des Plastifiants et Produits Intermédiaires, représente les huit plus gros fabricants européens de plastifiants et produits intermédiaires qui emploient quelque 1 200 personnes dans la production de plastifiants. www.plasticisers.org

VinylPlus

Avenue E Van Nieuwenhuyse 4/3, B-1160 Bruxelles, Belgique

Tel. +32 (0)2 676 74 45 – Fax +32 (0)2 676 74 47

Siège :

Avenue de Cortenbergh 71, B-1000 Bruxelles, Belgique

www.vinylplus.eu